



Club des Dauphins

Vérification Jauge Licences Cagnard Enregistrement

Championnat ligue

Licence provisoire > 25 %

REGATE DES BANCS DE FLANDRE 2023



FEUILLE D'ENGAGEMENT OSIRIS

N° DES VOILES :

Nom du bateau :

Type du bateau :

Lieu d'apponement à Dunkerque :

N° DE CAGNARD :

Nom du club :

N° affiliation FFV :

Téléphone portable du skipper :

Adresse mail du skipper :

CARACTERISTIQUES du BATEAU en OSIRIS

Osiris → Groupe brut :

CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES	OUI	BONUS	MALUS
Moteur in board hélice fixe (ou HB en puits fixe)		1,5 ou 2 (B&C)	
Moteur in board hélice repliable		0,5	
Propulseur d'étrave transversal non obturé		0,5	
Enrouleur de grand voile sur guindant		1	
Nbre de paires de bastaques supplémentaires			0,5 par paire
Autres modifications (préciser ci-dessous)			
	Total		
	Groupe net		
	CLASSE	HN1 (≥ 17,5)	HN2 (≤ 17)

CVL :

Pour toute modification de voile, tangon, mat, poids, coque et quille, préciser :

EQUIPAGE

Le bateau participe au championnat de ligue : Oui Non

Si oui, les équipiers peuvent être titulaires d'une licence temporaire dans la limite de 25 %

(0 si 2 personnes à bord, 1 entre 3 et 6, 2 entre 7 et 10, 3 entre 11 et 13...etc)

	Nom et prénom	Club	N° licence	Poids (monotypie)
Skipper				
Equipier				
Equipier				
Equipier				
Equipier				
Equipier				
Equipier				
Equipier				

(numéros de licence consultables sur le site de la FFV → <http://www.ffvoile.net/ffv/sportif/ChercheCoureur.asp>)

Je soussigné, , skipper de m'engage dans la course des Bords de Flandre 2023 à courir suivant les règles de l'ISAF et de la FFV et en particulier le chapitre n°1, ainsi que le dernier règlement correspondant à la sécurité en mer.

Je déclare être en règle avec les autorités maritimes, en particulier avoir à mon bord, durant cette course, la totalité des engins de sauvetage correspondant à la zone de navigation nécessaire pour la réaliser. (HN > 6 milles d'un abri, monotype < 6 milles d'un abri).

Je m'engage dans cette course à respecter les règles de priorité en mer en particulier en ce qui concerne les trafics dans les chenaux de navigation et le trafic transmanche.

Je déclare m'engager dans cette épreuve sous ma seule et unique responsabilité.

Il m'appartient d'assurer la sécurité de mon bateau et de mon équipage en tant que skipper sans prendre en considération les bateaux de sécurité sur le plan d'eau.

Montant caution cagnard : 20 Euros

fait à Dunkerque le : /09/2023

chèque espèces

signature du skipper :